



Janvier 2025

LA COMMUNE VOUS INFORME

Commune
les 2 alpes
Mont de Lans - Venosc

La commune vous informe



EDITO

Chères bialpines,
chers bialpins,

Dans le but de renforcer les liens qui nous unissent et de vous tenir informés de l'actualité de notre commune au jour le jour, j'ai décidé de lancer un magazine mensuel, dans un format plus concis et axé sur l'essentiel.

Parallèlement, un magazine annuel sera également diffusé très prochainement, pour retracer les projets majeurs et structurants, qui façonnent le développement de notre territoire.

Je vous adresse à toutes et à tous mes vœux les plus sincères pour cette année 2025 et vous souhaite une agréable lecture.

Stéphane SAUVEBOIS
Maire des Deux Alpes

1 RÉOUVERTURE DE LA ROUTE DE VENOSC

Bouffée d'oxygène à Venosc ! La route est désormais réouverte et la circulation a repris son cours normal. Les commerçants, restaurateurs et artisans locaux sont ravis de vous accueillir à nouveau et de vous proposer, comme à leur habitude, un service chaleureux et des produits de qualité.

De nombreuses animations sont au programme cette saison, parmi lesquelles les veillées de Venosc, prévues les jeudis 13, 20, 27 février et 6 mars (durant les vacances d'hiver), pour le plaisir des petits comme des grands.

Plus d'informations sur :
<https://www.les2alpes.com/ete/offres/les-veillees-de-venosc>



© OT2A Aline Schroder

Pour en profiter pleinement, la télécabine reliant la station à Venosc en moins de 10 minutes fonctionne tous les jours de 7h à 19h30. Pendant les vacances scolaires, son ouverture est adaptée pour offrir un service dès 6h45, avec une fermeture à 22h30 les

jeudis qui permet à tous de se rendre aux veillées de Venosc !

En complément, le réseau de navettes mis en place par la municipalité intègre un circuit reliant Venosc au Bourg d'Oisans, en plus de celui déjà proposé par la Communauté de Communes de l'Oisans. Les horaires des navettes sont disponibles sur le site de la Commune et du délégataire RESALP.



Pour rappel, des permanences sur rendez-vous sont proposées le vendredi matin en mairie annexe de Venosc, avec le service Urbanisme et le Directeur Général des Services. Prise de rendez-vous au 04 76 80 06 75

2 INAUGURATION DU NOUVEAU JANDRI

Le vendredi 17 janvier 2025, la Commune Les Deux Alpes, la Commune de Saint-Christophe-en-Oisans et SATA Group ont inauguré avec fierté le nouveau Jandri, marquant un tournant emblématique pour notre domaine skiable. Ce projet ambitieux, impulsé par l'équipe municipale, vise à transformer la station en complément de la modernisation de nos remontées mécaniques entreprise par le délégataire SATA. L'accessibilité au glacier est désormais largement améliorée, avec un temps de trajet record de 17 minutes depuis la station !

Pour rappel, en décembre 2023, la nouvelle municipalité était parvenue à la signature d'un accord avec Deux Alpes Loisirs, et à la conclusion d'un protocole afin de ne pas bloquer les projets structurants envisagés. À la clé, l'acquisition de la piscine patinoire à hauteur de 1 146 392 €, mais aussi des terrains de DAL sur lesquels est née la future gare de départ du nouveau Jandri.

3 PATINOIRE ÉPHÉMÈRE

En attendant le retour de la patinoire réhabilitée pour l'hiver prochain, la commune propose à ses habitants et visiteurs un site éphémère sur son emplacement d'origine. Vous pouvez profiter des plaisirs de la glisse depuis le 14 décembre et jusqu'au 16 mars de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30, et en continu de 9h30 à 19h30 pendant les vacances scolaires.

TARIFS

- ▶ Entrée sans location de patins : 4 €
- ▶ Entrée avec location de patins pour les adultes de plus de 12 ans : 7 €
- ▶ Entrée avec location de patins pour les enfants de moins de 12 ans : 5 €
- ▶ Tarif réduit avec entrée et location de patins : pour les CE, les personnes à mobilités réduites, les groupes à partir de 10 personnes, les saisonniers de la station : 4.50 €
- ▶ Location d'un jeu ludique : 1€ / heure
- ▶ Location d'un casque : 1€



4 ILLUMINATIONS DE NOËL

Pour les fêtes de Noël, nos rues ont revêtu leurs plus belles décorations, conçues par BLACHÈRE ILLUMINATIONS. Le montage, réalisé par l'entreprise Citeos dans le cadre d'un marché, a débuté le 1^{er} décembre, et les décorations seront démontées le 6 mars.

Depuis 2019, CITEOS est en charge de la gestion des illuminations festives sur la commune. Ce dispositif comprend 300 luminaires différents, installés pendant la saison hivernale. Cette année, la commune se distingue notamment grâce à son sapin de Noël de 14 mètres de hauteur, l'un des plus grands parmi ceux installés dans les stations françaises.





Photos ©Commune Les Deux Alpes

5 LE DÉNEIGEMENT SUR LA COMMUNE

Les travaux de déneigement sur la station et les villages sont réalisés au quotidien par les services communaux. 3 équipes, soit 33 agents et 15 engins sont mobilisables toute la journée selon les chutes annoncées, et avec des rotations de 3h à 12h, de 12h30 à 18h et de 18h à 21h afin d'assurer une continuité de service. L'évacuation de la neige se fait lorsque les décharges sont pleines. Le transport est organisé à partir de 5h et jusqu'en fin d'après-midi, soit sur le bas des pistes lorsque la neige est propre dans une démarche responsable et pour le confort des skieurs, soit en décharge à neige si elle n'est plus exploitable.

Concernant les trottoirs, ils sont déneigés tôt le matin, de 3h à 8h afin de permettre aux usagers d'en profiter dès le réveil ! Si les chutes de neige se poursuivent dans la journée, des engins peuvent tout de même être mobilisés dans des conditions de sécurité spécifiques. Le salage est quant à lui effectué autour de 5h, afin de sécuriser les trottoirs si de la glace s'y est constituée. 4 véhicules sont déployés à cet effet. Merci à nos agents mobilisés en cette période hivernale ! Pour rappel, et afin de faciliter le travail des services, merci de déneiger les terrasses de vos commerces avant 9h le matin.

6 VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Lors des traditionnelles cérémonies des vœux les 7, 8 et 9 janvier derniers, Monsieur le Maire ainsi que le Conseil Municipal ont eu le plaisir de présenter leurs vœux les plus sincères aux habitants de notre commune. Que cette nouvelle année soit riche en projets communs et en dynamisme collectif pour notre territoire. Les vœux se sont conclus par l'annonce de la première édition du Forum des Métiers de Protection des Populations des 7 et 8 février 2025 au Palais des Sports.



photos ©Commune Les Deux Alpes

PROGRAMMATION CULTURELLE FÉVRIER

► Au Palais des Sports :

12/02 - LE CABARET DES
FILLS MONKEY

19/02 - L'ÉCOLE DES MAGICIENS
25/02 - THE AMAZING KEYSTONE
BIG BAND PLAYS JUDY GARLAND

► Café Musée Chasal Lento :

20/02 - ASCOLTA Trio

► Venosc :

20/02 - RANDO PHILO



+ d'infos sur le
forum des MPP !

Directeur de publication

Stéphane SAUVEBOIS

Rédaction

Commune Les Deux Alpes

Photos

Lionel ROYET, Commune Les Deux Alpes,
Stéphanie DEBOUT, OT Les Deux Alpes

Photos de couverture

Pyrène DUFFAU

Parution et impression

Janvier 2025 - Imprimerie Courand & Associés

Design graphique

Emily MESLI

Commune
les 2 alpes
Mont de Lans - Venosc

Tél. (+33) 4 76 79 24 24
48 avenue de la Muzelle
38860 Les Deux Alpes
www.mairie2alpes.fr

Mairie annexe de Venosc village

Le Courtil, 38520 Venosc

Mairie annexe de Mont de Lans village

Place de la Mairie, 38860 Mont-de-Lans

Commune Les Deux Alpes

@communelesdeualpes